

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

48 Septembre 2018

Nous profitons encore de belles journées ensoleillées mais les jours diminuent et annoncent l'automne.

Après un spectacle de fin d'année scolaire sur les pays européens qui a enchanté les familles et les enfants, la rentrée scolaire s'est effectuée dans l'attente de l'ouverture de la quatrième classe. C'est chose faite et je remercie vivement toutes les personnes qui ont participé au déménagement : enseignantes, parents, élus et employés communaux.

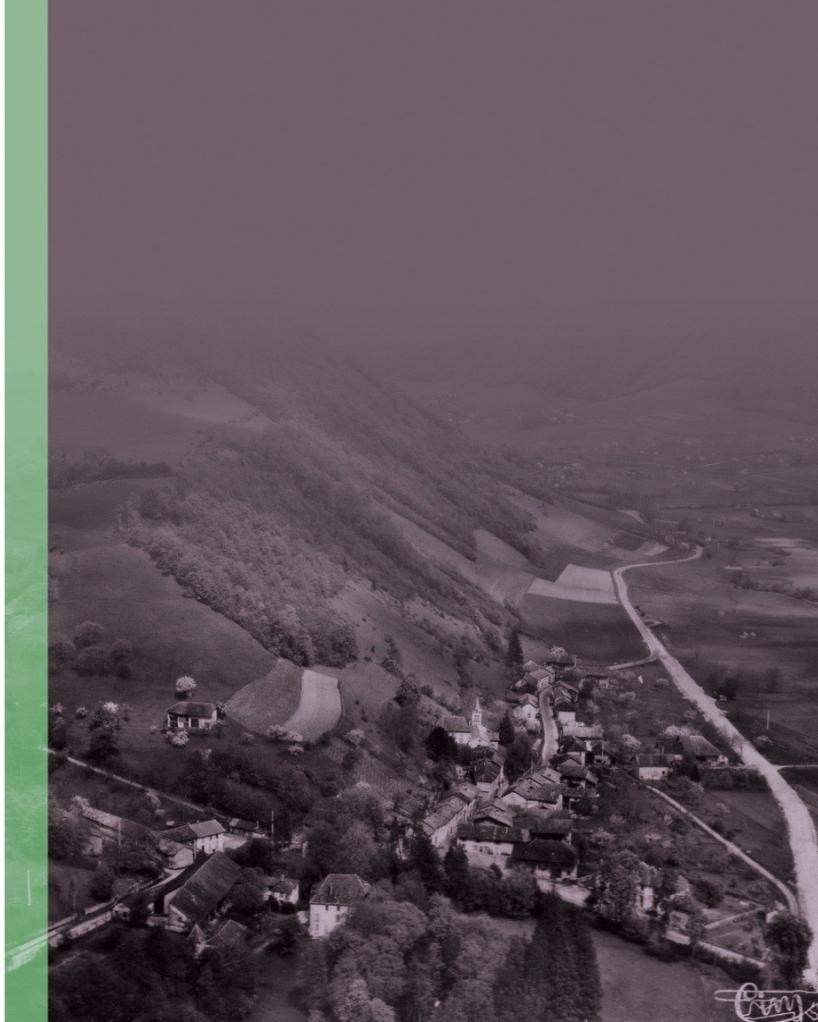
Bonne rentrée à tous et bienvenue à Guillaume qui complète à temps plein l'équipe enseignante pleine d'optimisme pour cette année scolaire.

Le ramassage des noix va commencer. Pour répondre à la demande du service de la collecte des ordures ménagères, nous demandons aux propriétaires des arbres de procéder à la fin de la récolte à l'élagage des branches basses. Celles-ci sont sur le domaine public des voies communales et gênent le passage des véhicules du service et de certains engins. Cela occasionne très souvent des casses au niveau des rétroviseurs. Chaque propriétaire riverain de la voirie communale doit veiller à ce que la circulation ne soit pas entravée et doit prendre en charge les travaux d'élagage de ses arbres.

Edito du Maire



Spectacle de fin d'année à l'école



Edito (suite) :

Devant les phénomènes climatiques, la loi publiée en 2014, repoussée à 2016, est entrée en vigueur au 31 décembre 2017. Elle rend désormais obligatoire la nouvelle compétence Gemapi (Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et des zones humides et Prévention des Inondations) pour les EPCI comme le Pays Voironnais. Cela concerne l'aménagement des bassins versants hydrauliques, des cours d'eau, des lacs et plans d'eau ainsi que la gestion des digues et la protection des milieux aquatiques et des zones humides.

Comme les bassins versants traversent les périmètres des territoires, l'EPCI a la possibilité de transférer la compétence aux syndicats mixtes déjà existants sur son territoire pour faciliter la gestion et la continuité de la politique Gemapi. Pour nous, bassin versant de l'Ainan, le Pays Voironnais a décidé de transférer la compétence au SIAGA. Ce transfert de compétence de l'Etat au Pays Voironnais se fait sans compensation financière. Or pour financer les différents travaux en particulier ceux pour assurer la protection de la population, les élus communautaires devront prochainement faire un choix entre l'instauration ou non de la nouvelle taxe Gemapi prévue par le législateur. Toutes les municipalités souhaitent des travaux sur leurs ruisseaux pour éviter les inondations torrentielles dues au changement climatique et ainsi protéger les habitants des hameaux. Mais elles ne voudraient pas de la mise en place de cette taxe. Le sujet fait actuellement débat au sein du Pays Voironnais. Le choix sera difficile. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne rentrée et un bel automne.

Bien cordialement.

Votre Maire.

Roland Besson

Vent de douceur avec l'ensemble « les Gélinottes » :

L'ensemble de musique baroque « les Gélinottes » a enchanté le public à l'église de Massieu lors d'un concert organisé conjointement par la commune de Massieu et la commission culturelle de Chirens le dimanche 17 juin 2018.

L'église de Massieu très ancienne et injustement méconnue, à la sobre beauté de la pierre réchauffée par des arches de briques et des boiseries en noyer, a offert aux sons délicats des instruments anciens un véritable écrin acoustique.

Spécialisées dans la musique française des 17ème et 18ème siècles, les 5 musiciennes de l'ensemble « Les Gélinottes » composé de 3 traversos (flûtes traversières anciennes), une viole de gambe et un clavecin, ont présenté avec élégance un programme subtil et raffiné composé de pièces des grands maîtres de l'époque : Hotteterre, Couperin, Boismortier, Dornel... Une musique toute en nuances.

Au-delà du plaisir de la musique, ces musiciennes ont révélé une grande compétence en présentant les œuvres, les compositeurs et leur contexte historique avec une habile et vivante pédagogie.

De quoi éclairer une fin de week-end bien grise.

Pierre Carre
Président de la commission culturelle
de Chirens.



L'ensemble Les Gélinottes avec Valérie Homo (viole de gambe), Alice Baudoin (clavecin), Anne Carre, Meryem Bensaïd et Solange Bonvalot (traversos).

Les travaux :

Ecole – Au cours de l’été, les couloirs et les escaliers ont été repeints par l’entreprise Peteuil. La couleur principale bleue choisie collectivement rappelle le spectacle de la fin d’année scolaire dont le thème était un voyage à travers l’Europe – spectacle très réussi qui a transporté les enfants et leurs familles.

Du mobilier prêté par la commune de Chirens est venu agrémenter une des deux entrées pour faciliter l’accueil de la nouvelle classe de maternelle.

Orangerie – Les travaux avancent. Les essais de chauffage au sol viennent d’être effectués par Yann Gluais. La pose du carrelage effectuée par l’entreprise Concept Sols sera suivie de la peinture des murs par le personnel communal. A l’issue, la société Algaflex interviendra pour la pose du mur mobile. Nous espérons que l’espace sera remis à la disposition de tous fin septembre.

Pont de la Freydière – La réception de l’ouvrage aurait dû intervenir mais un engin agricole a accroché une barrière qui doit être réparée. Il n’a pas laissé d’adresse comme celui ou ceux qui ont délibérément cassé la grande jardinière située devant l’école.

Roger Berthier

La rentrée scolaire - création d'une 4^{ème} classe :

La rentrée 2018/2019 s'est effectuée avec des effectifs très chargés pour les trois classes (90 élèves au total). Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale est venu personnellement compter les enfants, le lundi de la rentrée. Le Comité technique Départemental, au regard du nombre d'enfants communiqué par l'Administration, s'est prononcé le vendredi 7 septembre pour l'ouverture d'une quatrième classe dans notre école, à partir du lundi 10 septembre 2018.

Enseignants et Municipalité avaient anticipé cette création. De nombreux contacts ont eu lieu en fin d'année scolaire mais aussi pendant les vacances d'été. Sur le plan matériel, les locaux de la 4^{ème} classe étaient fonctionnels dès la rentrée.

Merci à la Municipalité de Chirens qui nous a prêté du mobilier pour la deuxième classe maternelle. Merci également aux parents qui se sont rendus disponibles pour le déménagement des classes, vendredi soir.

Le nouvel enseignant nommé est connu des enfants et des parents puisqu'il s'agit de Monsieur Guillaume Bérard qui était l'an dernier rattaché à notre école en tant que Professeur remplaçant.

Les effectifs se répartissent ainsi :

- Monsieur Guillaume Bérard (21 élèves)
- 15 élèves en petite section et 6 en moyenne section
- Madame Séverine Guignier (23 élèves)
- 12 élèves en moyenne section et 11 en grande section.
- Madame Neusa Gallice (20 élèves)
- 12 élèves en CP et 8 en CE1
- Madame Stéphanie Tripier (26 élèves)
- 12 élèves en CE2, 8 élèves en CM1 et 6 élèves en CM2.

Roger Berthier, chargé des affaires scolaires

La ludothèque de Voiron :

La ville de Voiron est dotée d'une ludothèque qui possède plus de 1000 jeux. L'espace jeu est organisé pour des enfants d 0 à 10 ans avec accès gratuit.

Par contre pour emprunter des jeux, il est nécessaire d'adhérer ce qui donne droit à un prêt d'un jeu par enfant et un pour les parents pour une durée de 3 semaines.

Pour tout renseignement, s'adresser à la ludothèque située au 6 avenue Jules Ravat à Voiron.

Le PASA de l'EHPAD de St Geoire en Valdaine :

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) est un espace dont le but est de proposer, en journée, des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter les capacités fonctionnelles, cognitives (mémoire, langage, gestes ...), sensorielles et les liens sociaux.

Les locaux sont composés d'une salle à manger, d'une cuisine, d'une salle thérapeutique, de salles d'activités, d'un salon de repos et de détente, d'une salle de stimulation des sens et des terrasses sécurisées.

Les résidents de l'EPADH, présentant des troubles du comportement modérés, ainsi que des troubles cognitifs peuvent bénéficier des activités thérapeutiques du lundi au vendredi de 9h15 à 15h30 comme un atelier mémoire, un d'équilibre, de la gymnastique douce, cuisine et vie quotidienne, de la lecture et groupe de paroles, jeux de société.

L'équipe est composée de professionnels formés spécialement pour cette prise en charge avec l'implication du directeur, médecins, cadre de santé, rééducateurs, psychologue, neuropsychologue ... etc.

Une évaluation de préadmission est proposée au résident avant sa prise en charge au PASA sur prescription médicale. Son consentement est recherché et les objectifs thérapeutiques sont définis ainsi que les modalités d'accueil sur la semaine.

Roger Berthier

Les nouveaux petits massieutins :

A l'occasion de la remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries le samedi 26 mai 2018, la municipalité a honoré les nouveaux massieutins et massieutines et leurs familles, tout particulièrement les mamans.

Une plante leur a été remise en cette veille de fête des mères. A la fin de la cérémonie, les parents et les lauréats du concours ont pu échanger autour du verre de l'amitié.

Sylvie Guillemot



Les associations :

Cocktail Melody :

L'ensemble vocal mixte « Cocktail Melody » dont le siège est à Massieu est à l'origine le chœur de femmes de la Valdaine Il recrute des hommes et des femmes : ténors et basses pour les hommes, soprano et alto pour les femmes.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 20H00 à 22H00 à l'espace Versoud à St Geoire en Valdaine sous la direction de son chef de chœur Jacques PAULEVE et son inseparable guitare. Un jeune beat boxer assurera la rythmique. Renseignements et inscriptions au 04.76.07.10.87.

Gym Massieu :

Les diverses activités, cardio, pilates, step, kick-boxing, renforcement musculaire ont repris le lundi 3 septembre 2018. Les cours ont lieu de 18H15 à 19H15 et de 19H15 à 20H15 à l'école de Massieu (préau). La première séance de découverte est gratuite et le matériel est fourni pour toutes les disciplines. Renseignements et inscriptions : Elodie REY au 04.76.67.32.43.

Centenaire de Thérèse Berger :

Le vendredi 3 août 2018 après-midi, les nombreux neveux et nièces de Thérèse Berger avaient organisé au Bon accueil à Saint Bueil où elle séjourne une petite manifestation pour fêter ses 100 ans.

Née le 3 août 1918 à Massieu, elle était la huitième d'une famille nombreuse de 10 enfants. Elle a habité une grande partie de sa vie au hameau de la Gontarie qu'elle a quitté en 2010 pour rejoindre sa résidence actuelle.

De son métier d'institutrice qu'elle a exercé pendant 9 ans à Champier (38) et qu'elle a dû abandonner pour soigner ses parents, elle a conservé une passion pour les lettres en étant une « accro » des mots croisés et des mots fléchés mais aussi pour le chant qu'elle a pratiqué de très nombreuses années avec la chorale paroissiale.

Au cours de son séjour à Champier, elle a écrit un très beau texte « O Massieu, mon cher petit pays » sur une mélodie d'un organiste de Grenoble.



Le jour de son centenaire, Thérèse Berger a fait aux membres de sa famille l'immense bonheur de chanter cette chanson en présence de sa belle-sœur Yvonne Berger qui a tenu le café/tabac du village.

Pour cette occasion, le maire et la présidente du CCAS de Massieu lui ont offert une composition florale et un poème de Sophie Meyer, poétesse de Massieu, qu'elle avait connue au cours de sa jeunesse.

Avec ceux qui étaient venus lui témoigner toute leur affection, Thérèse a partagé avec plaisir le gâteau de ses 100 ans.

Roland Besson et Sylvie Guillemot

Mise à disposition du policier municipal de Chirens :

Dans le cadre d'une mutualisation des services, les communes de Massieu et de Chirens ont trouvé un accord pour que le policier municipal de Chirens soit mis à la disposition de Massieu pour des missions ponctuelles comme elle le fait avec celle de Charnècles.

Dès qu'il aura obtenu l'agrément du tribunal de Bourgoin-Jallieu, il pourra intervenir dans différents domaines, mais tout particulièrement en matière d'éducation et de prévention routière à l'école.

En matière d'urbanisme, de stationnement et d'environnement, sa première mission sera pédagogique avec un rappel à la loi, mais il pourra aussi établir des procès-verbaux et des contraventions.

L'établissement de celles-ci sera facilité avec le logiciel que va acquérir la commune de Chirens.

Roland Besson

Le tour des communes :

Le 11 juin 2018, le président du Pays voironnais accompagné de vice-présidents et de membres de la direction des services est venu rencontrer les élus du Conseil municipal de Massieu. Le but était d'évoquer les priorités du projet de territoire et de recueillir les attentes de la commune.

Les premières réflexions ont concerné la mobilité et les déplacements.

La déviation de Chirens a été évoquée et le projet avance. Le carrefour de l'Arsenal (Chirens), la sécurité et la difficulté pour s'insérer dans la circulation a fait l'objet de nombreux échanges. Un plan d'aménagement existe depuis plusieurs années avec un parking de covoiturage mais il est resté à l'état de projet, le contournement de Chirens ayant été décrété prioritaire par le département.

Le président du Pays voironnais estime que la mise en place d'une ligne de bus à partir du parking créé et à destination de Voiron serait pertinente. Cette desserte pourrait être assurée par le prolongement d'une ligne urbaine de Voiron.

La petite enfance, sujet important pour les élus, a été évoquée.

Au sein du Conseil de gestion de la Valdaine, l'évolution des services et leur adaptation aux besoins des familles sont des thèmes constamment abordés. Le vieillissement de la population, le maintien à domicile avec l'ADMR de St Geoire en Valdaine et l'ADPAH du Pays voironnais sont de vrais sujets de préoccupation pour le territoire. Certains élus ont souligné leurs craintes liées à la difficulté de recruter dans le privé pour les services à la personne avec les coûts que cela peut engendrer pour les bénéficiaires.

La question des communes nouvelles a été abordée avec la diminution de la représentativité du monde rural face aux communes urbaines. En effet, si quatre petites communes rurales créent une commune nouvelle et compte tenu du nombre total d'habitants, la nouvelle structure n'aurait qu'un représentant alors que les quatre en avaient chacune un avant la fusion soit quatre. Ainsi, le monde rural perdrait de son poids actuel face aux communes urbaines. Il serait souhaitable que la loi évolue pour la représentativité en vue d'un meilleur équilibre.

Il a été évoqué la nécessité de maintenir une certaine proximité pour des services et certaines compétences au niveau des communes. Mais, a contrario, la mutualisation d'autres pour offrir une meilleure qualité de service doit être envisagée.

Il a été souligné l'intérêt que Voiron, ville centre du Pays voironnais, renforce son attractivité et présente un réel pôle de services pour garantir l'autonomie du territoire.

Deux autres sujets ont été abordés, l'implantation d'un crématorium à la périphérie de Voiron, et le très haut débit avec le déploiement de la fibre optique qui favoriserait l'installation de micro entreprises et le développement du télétravail.

Les discussions se sont continues autour du verre de l'amitié.

Merci encore aux élus présents pour leur participation constructive et la qualité des échanges.

Roland Besson

La fibre optique à partir de 2020 ? :

Le département s'est engagé à ce que tout le territoire de l'Isère soit raccordé à la fibre optique en 2024, avec une priorité donnée aux entreprises de plus de 5 salariés. La construction du local technique de Saint Geoire en Valdaine est prévue pour 2019 sous maîtrise d'ouvrage du département. Les premiers chantiers concerneront les zones d'activités et les services publics.

L'installation de la fibre pour les particuliers se fera progressivement. La commune de Massieu devrait voir les premières prises de raccordement installées en 2020. L'objectif du département est que l'ensemble du Pays voironnais soit raccordé à 100 % pour 2024. Nous espérons que les chantiers ne prendront pas de retard et que le calendrier annoncé sera bien respecté.

Roland Besson

Casalibus - Le fil d'Ariane le 25 Juillet à Massieu :

A cours d'une promenade spectacle, la Compagnie Casalibus, avec humour et poésie, a essayé de dénouer le fil d'Ariane (lequel signifie se sortir des difficultés).

Le fil rouge étant Mai 68, son « héritage côté femme et côté jardin », il est curieux et réjouissant de démontrer en spectacle, avec beaucoup de fantaisie que l'évolution de la femme, des coutumes ancestrales, de la modernité et du massacre de la nature sont les fruits d'une révolution incontrôlée de l'homme.



Au milieu d'une nature inondée de lumière et de soleil, le temps d'une promenade dans le parc de la Murgière, tout finit par une chanson et un pique-nique fait maison, apprécié par un public chaleureux. Certains spectateurs ont suivi l'intégralité de la ronde de nuit des poètes 2018, promenade spectacle qui a fait escale le mercredi soir, au coucher du soleil, dans 5 sites du Voironnais dont Massieu en déroulant le fil de « l'héritage de mai ».

Sylvie Guillemot



La fête des saveurs et des savoir-faire 2018 :

La « fête des saveurs d'automne et des savoir-faire » se déroulera le dimanche 14 octobre 2018 de 9H00 à 17H00 dans le parc de la Murgière, ainsi que dans la salle des fêtes.

Cette année, le thème de la nature a été retenu.

Des producteurs locaux viendront nous proposer baies de Goji, fromages, escargots, confitures et coulis, miel, volailles, chocolat artisanal, fruits et légumes, bière artisanale, plantes aromatiques et huiles essentielles, savons, produits cosmétiques naturels, plantes médicinales, safran.

Nous accueillerons des créateurs nous proposant peinture sur soie, poterie, bijoux, bougies artisanales, ouvrages en laine et textile, sellerie et bourrerie, cartonnage brodé, décoration sur verre.

Le café associatif proposera sirops, crêpes, bières.

Présence d'auteur de livres, d'une association Patrimoine.

Balades en calèche.

Projection de documentaires.

Des ateliers créatifs seront proposés.

Exposition de carnets de voyage et de peinture réalisés par des élèves de Claudine Paccaud.

Le CCAS vous proposera un repas automnal sous chapiteau

Entrée et parking gratuits.



Sylvie Guillemot

L'Autre Cie – la soupe au caillou :

Après Velanne, notre commune a accueilli l'Autre Cie et ses artistes du 9 au 12 septembre 2018. Après un petit café de bienvenue sur le perron de la mairie dimanche après-midi, ils se sont installés au cœur du village pour vivre le quotidien des habitants. Dès le lundi matin, en se promenant vers l'école, Nathalie accompagnée de sa troupe a commencé à tisser sa toile de poésie et de rêves, étoffe savamment ouvragée au fil des contes, des histoires et avec une trame d'émotion, de lien social, d'écoute, d'échanges et de belles rencontres. Les enseignants ont ouvert tout de suite l'espace scolaire pour le plus grand plaisir des élèves. La qualité de leur écoute et de leur participation a débouché sur un petit déjeuner le lendemain matin avec une tartine de confiture.



Puis par deux (conteur (se) et musicien), les artistes sont partis à la rencontre de personnes âgées, isolées ou avec un handicap dans les différents hameaux afin de partager leurs contes, leurs histoires mais aussi écouter celles de leurs hôtes. Ces déplacements ont permis d'échanger aussi avec d'autres personnes qui ont découvert l'histoire de la soupe au caillou et qui se sont retrouvées invitées pour la réaliser ensemble.



Mercredi à 17H30, chacun est venu devant la mairie avec son légume, l'a découpé au sein de l'espace de préparation de la soupe, lieu d'échanges et de rencontres. Mais pendant la cuisson, les contes, la poésie, la danse portées par la musique sont venus envoûter les participants. Les enfants très attentifs apportaient leur contribution en complétant les phrases de la conteuse.



Encore sous le charme de l'histoire, du conte ou du chant, chacun a dégusté cette soupe au caillou au goût si particulier et unique. Elle était si bonne que beaucoup en reprirent n'en laissant que très peu à Sabrina, la danseuse, mais le caillou était toujours au fond de la marmite. L'histoire pouvait recommencer indéfiniment.

Merci encore à l'Autre Cie : Nathalie, Sabrina, Cindy, Claudine, Jean-Marc, Roukin, Patrick et Olivier pour nous avoir permis de rêver tout éveillés lors de cette EPIC en Pays Voironnais (Expérience Poétique Itinérante Collective) subventionnée par le programme européen Leader pour une approche culturelle et humaine vraiment originale.

Bonne route jusqu'à Tullins avec de très belles rencontres.

Roland Besson



C'est Quoi ?

DU 25 OCTOBRE 2018 AU 25 AVRIL 2019

Votre objectif sera de diminuer
d'1/4 le poids total de vos poubelles.

Vos outils : la guerre au gaspillage, le recyclage maxi, le réemploi ou la réparation de vos objets, mais aussi acheter moins et consommer mieux. Au final, un défi positif pour votre engagement citoyen, votre porte-monnaie et votre santé !



Que devrez-vous faire ?



**Juste peser vos déchets
entre 3 et 6 fois, au choix,
sur les 6 mois !**

Pour faire décoller la balance, rien n'est imposé !... Mais vous pourrez profiter de tous les conseils avisés et autres initiatives proposées par le Pays Voironnais.

Ateliers pratiques, temps festifs, conférences, accompagnement personnalisé... TOUT EST GRATUIT ! À vous ensuite d'avancer dans le défi comme vous le souhaitez, selon vos envies et vos priorités, et en toute convivialité.



**Pour les commerçants, pas de pesée
mais des écogestes à mettre en place**

- > proposer des produits en vrac,
- > accepter les contenants apportés par les clients,
- > ne pas proposer de sacs systématiquement...

Comment participer ?

LE DÉFI SE MÈNE EN ÉQUIPES COMPRENANT CHACUN 4 FOYERS ET 1 COMMERCANT DU TERRITOIRE.



Vous pouvez inscrire seulement votre foyer

Le Pays Voironnais vous aidera à intégrer une équipe près de chez vous...

Idée +

Sollicitez aussi vos voisins, amis, collègues de travail, coéquipiers sportifs... et commerçants de proximité !

OU



**Vous pouvez vous inscrire directement
avec les coéquipiers que vous aurez choisis.**

**10 équipes seront
sélectionnées
pour participer.**

**→ Rendez-vous
aux participants sélectionnés
LE 25 OCTOBRE 2018
pour une soirée de lancement !**

INSCRIPTION GRATUITE SUR :

www.paysvoironnais.com

Rubrique « Réduire ses déchets » jusqu'au 28/09

+ D'INFOS

robin.cordella-genin@paysvoironnais.com



Agenda :

Le jeudi 20 septembre 2018 de 14H00 à 16H00 : Conférence/Rencontre « Les troubles bipolaires » au siège du Pays voironnais avec le Centre Expert des Troubles Bipolaires du CHU Grenoble Alpes.

Inscription au 06.19.21.22.68 ou par mail : marie.petit-villemus@paysvoironnais.com

Le vendredi 21 septembre 2018 à 20H00 : Ciné danse en Valdaine – Conférence dansée à la salle des fêtes de Velanne « Chez le peuple Inuit » au pays des aurores boréales. GRATUIT.

Le samedi 29 septembre 2018 de 10H00 à 17H00 : Ferme et Forêt grandeur nature – LE MIEL, les abeilles et le travail d'apiculteur – Visites et animations gratuites.

Animations :

« Dessine-moi une abeille » à la miellerie du lac - Edouard Clavel à Paladru.

« Fabrique un hôtel à insectes » au GAEC l'abeille gourmande à St Nicolas de Macherin.

« Cuisine au miel et au safran » – Maison Bally à St Etienne de Crossey.

Visites :

Visite des fermes (durée 1H) à 10H00, 11H30, 14H00 et 15H30 – Plus d'info à l'office du tourisme 04.76.93.17.60.

Le samedi 29 septembre 2018 de 15H00 à 24H00 : Jour de fête à la ferme des Pierres Gardées à Velanne.

Visite de la ferme, repas le soir et concerts : J. on the Moon – KTA.

Renseignements au 06.84.18.99.58

Le vendredi 5 octobre 2018 à 19H00 : Le Café associatif « Le Baratin » à l'orangerie – Consommation réservée aux adhérents.

Le vendredi 12 octobre 2018 à 20H00 : Cinéma en Valdaine à l'espace Versoud de St Géoire en Valdaine : film d'animation MISS HOKUZAI, à partir de 10 ans.

Le dimanche 14 octobre 2018 de 9H00 à 17h00 : fête des saveurs et des savoir-faire à la salle des fêtes, à l'orangerie et autour de la mairie.

Le dimanche 28 octobre 2018 à midi : Repas de nos Ainés dans le préau de l'école.

Le dimanche 11 novembre 2018 à 11H00 : Commémoration du centenaire avec la participation des enfants de l'école - **Rassemblement devant la mairie dès 10H45.**

Du jeudi 15 au dimanche 18 novembre 2018 : Festival international du cirque à Voiron.

Le vendredi 16 novembre 2018 à 20H00 : Ciné en Valdaine à l'espace Versoud de St Géoire en Valdaine : film AU REVOIR LA-HAUT – à l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Le samedi 17 novembre 2018 à 20H00 : Lecture théâtrale « Au café de la Paix » au préau de l'école. « Au café de la paix, ce jour-là, on se souvient ... de la guerre de 14-18. » Deux comédiens et la voix d'une chanteuse musicienne. Une production Dédicaces. Entrée libre – 1 heure.

Le samedi 24 novembre 2018 à 16H15 : Lecture musicale « livres à vous » dans le préau de l'école. Luc Lang lira des extraits de son livre « l'autoroute » accompagné de 2 musiciens. Ouvert à tous et gratuit.

Ce spectacle rentre le circuit « Autok'art » qui transporte des spectateurs pour 3 représentations différentes.

INFORMATIONS

Secrétariat de mairie

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 15h30-17h30

Vendredi 16h-19h

Téléphone :

04 76 07 52 79

Courriel :

mairie.massieu@paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie itinérante de la Valdaine

06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

Numéros utiles

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des finances publiques de Voiron

04 76 67 04 40

Centre des impôts Voiron Trésorerie

04 76 05 88 35